

BULLETIN OFFICIEL

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
DU 17 DECEMBRE 2016 A CARCASSONNE**

PRESENTS OU REPRESENTES :

Ligue Nouvelle Aquitaine – Comité de la Gironde – Comité des Pyrénées Atlantiques – Comité Lot et Garonne –

RC Bègles XIII – Facture-Biganos – La Réole XIII – US Pujols XIII - US Tonneins XIII– SA Villeneuve XIII – AS Pujols XIII – Villeuneuve XIII RL,

Ligue Ile de France – Comité des Hauts de Seine – Paris Charenton XIII – Nanterre 92 RL –

Ligue Occitanie – Comité de l'Aude – Comité Haute Garonne – Comité du Lot – Comité du Tarn – AS Carcassonne XIII - Val de Dagne – XIII Limouxin – Section des jeunes de Limoux XIII – Villeneuve Minervois – Saint Estève XIII Catalan - RC Baho XIII - Ecole SM Pia-Trefle Bompasence - Toulouse Olympique XIII – US Plaisance XIII - Toulouse Jules Julien – RC Lescure-Arthes XIII – Réalmont – Rc Aussillon Mazamet XIII – Albi RL -

Ligue Provence Alpes Côte d'Azur – Comité des Bouches du Rhône – Comité de Vaucluse – Saint-Martin - XIII Grans - Barbantane RL – Marseille XIII Avenir – Lambesc Rugby League 13 – Sporting Treiziste Toulonnais – US Apt XIII - SO Avignon XIII – Racing Club Caumont XIII – Cheval Blanc – RCC Carpentras XIII - XIII Provençal – Ocriers de Gargas.

L'Assemblée Générale est ouverte à 14 H 30 par le Président de La Fédération Monsieur Marc PALANQUES.

A l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Financière par le Président
2. Rapport financier par la Trésorière
3. Approbation du rapport de la Trésorière
4. Rapport du Commissaire aux comptes
5. Présentation des comptes annuels de la saison 2015/2016
6. Approbation des comptes annuels de la saison 2015/2016
7. Vote sur l'affectation du résultat en report à nouveau
8. Présentation du budget 2016/2017
9. Approbation du budget 2016/2017

Le Président ouvre l'Assemblée Générale.

L'état de la Fédération est inquiétant et dépasse largement les prévisions les plus pessimistes.

Mais malgré les difficultés, la nouvelle équipe garde le cap du redressement de la planète XIII autour d'un projet ambitieux et structurant.

La fédération se doit de tracer la voie qui redonnera la fierté à tous et replacera le XIII comme un sport qui compte.

Sur le plan financier, l'objectif est clairement fixé d'un équilibre des comptes annuels 2016/2017.

Quelques mesures immédiates ont été appliquées : politique d'économies, régulation des dépenses, limitation du remboursement des frais, négociation des devis, limitation des frais du Président et des administrateurs....

Une réflexion de réduction de la masse salariale sera engagée. Elle représente actuellement 20% du budget, ce qui est un ratio trop important.

Par ailleurs, la recherche de nouvelles ressources est engagée : sponsoring, droits audiovisuels, discussion avec l'Etat sur les moyens financiers de la convention d'objectifs, compensation du préjudice suite aux décisions du gouvernement de Vichy...

Dans le cadre de ces nouvelles dispositions, les relations avec un certain nombre de prestataires hérités de la gestion précédente sont assez difficiles.

C'est le cas avec le Commissaire aux comptes qui, dument convoqué, a avisé la Fédération de son absence seulement la veille de cette assemblée générale.

Un des points de désaccord concerne une lettre d'affirmation exigée de la nouvelle équipe alors que le rapport concerne la gestion de l'ancien comité directeur.

Au final, une rédaction a été trouvée permettant la transmission du rapport sur les comptes annuels 2015/2016 sans cautionner la gestion incombant à l'ancien Comité Directeur.

Une fois l'introduction faite, le Président demande au Secrétaire Administratif, Philippe DALLONGEVILLE, de conduire l'Assemblée Générale, en raison du fait qu'il était en poste sous la mandature précédente.

Philippe Dallongeville donne lecture des différents éléments qui seront soumis au vote.

Rapport financier par la Trésorière

Il est donné lecture du rapport de gestion à l'Assemblée Générale. (En annexe).

Approbation du rapport de la Trésorière

Le rapport de gestion est approuvé à la majorité des clubs présents ou représentés moins deux abstentions, le club de LESCURE-ARTES (6 voix) et le club de TOULOUSE XIII (8 voix).

Rapport du Commissaire aux comptes

Il est donné lecture à l'Assemblée Générale, du rapport du Commissaire Aux Comptes sur les comptes annuels 2015/2016, au 30/06/2016, et du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions réglementées, au 30/06/2016.

Présentation des comptes annuels de la saison 2015/2016

Le compte de résultat et le bilan sont détaillés devant l'Assemblée Générale. (En annexe).

Approbation des comptes annuels de la saison 2015/2016

Les comptes annuels sont approuvés à la majorité des clubs présents ou représentés moins deux abstentions, le club de LESCURE-ARTES (6 voix) et le club de TOULOUSE XIII (8 voix).

Vote sur l'affectation du résultat en report à nouveau

L'affectation du résultat de l'exercice en report à nouveau est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Présentation du budget 2016/2017

Le plan budgétaire a été défini en fonction du nouveau cadre de fonctionnement fixé par le Comité Directeur, l'exécutif – les départements – les commissions.

Le nouveau Comité Directeur a eu peu de temps, peu d'éléments d'analyse budgétaire et peu de soutien de l'expert-comptable (prestataire de l'ancienne équipe) pourtant rémunéré théoriquement à cet effet, pour préparer un budget 2016/2017.

La proposition représente une base qui servira de référence pour préparer l'avenir.

Le Président explique que le nouveau fonctionnement de la fédération, oblige les responsables de département et des commissions à contrôler les dépenses à l'€uro près.

Echanges avec les membres de l'AG

Le Président du club de LESCURE ARTHES, Monsieur Thierry ASTOULS dit que s'il ne doute pas du bien fondé du budget et des structures qui l'emploient. Il souhaite toutefois à l'avenir disposer d'informations illustrées pour bien capter les grands axes budgétaires. Le besoin de recevoir des informations est indispensable dans tous les domaines, il prend en exemple l'Elite 2 qui n'a pas été réunie depuis une réunion en juillet à Lézignan.

La Président de la fédération, reconnaît des retards sur les dossiers, car le Comité Directeur s'est trouvé face à bien des problèmes depuis son élection en juillet, l'état financier de la fédération – le sportif avec des résultats très inquiétants de l'Equipe de France l'an dernier, trop de travail dans un délai trop court.

Madame Colette TIGNIERES ajoute que les dettes des clubs au 30 juin 2016 représentaient 10 % du budget de la Fédération.

Le Président PALANQUES indique que pour s'en sortir, il faut arrêter de regarder derrière soi. Seules des solutions et des projets conduiront au redressement de la fédération.

Après 22 ans consacrés à ses affaires, c'est avec un regard neuf qu'il a entrepris la réforme de la gouvernance de la fédération. Il compte sur les clubs pour le suivre dans cette démarche.

La prochaine étape importante est de réussir le 3 juin, la journée des finales du championnat. L'objectif est de rassembler la famille treiziste autour d'une grande fête, mais surtout d'attirer un public nombreux, au-delà des passionnés de XIII et de remplir le Parc des Sports et de l'Amitié de Narbonne.

Après ces échanges, le budget est présenté suivant le détail par département. (En annexe).

Approbaton du budget 2016/2017

Le budget 2016/2017 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président remercie les présents de la confiance qu'ils ont témoignée au Comité Directeur tout au long de cette Assemblée Générale.

Il lève l'Assemblée Générale en invitant tous les participants à l'inauguration des nouveaux locaux de la fédération à Carcassonne.

Le Président,
Marc PALANQUES

La Secrétaire Générale,
Valérie DUMONTET